

■ **AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE N° 22-90134**

Mercredi 29 Juin 2022

Date d'envoi au service éditeur : 29/06/2022

Avis de Marché - Secteurs spéciaux

Directive 2014/25/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> Contact client

J05 Avis de Marché Secteurs spéciaux appel d'offre standard Dir25

Département(s) de publication : 6
Annonce No **22-90134**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPÉCIAUX

Directive 2014/25/UE

SECTION I : ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) **NOM ET ADRESSES**

Cté Agglomération Sophia Antipolis, 449 route des Crêtes Les Genêts BP 43, 06901, SOPHIA ANTIPOLIS, F, Téléphone : (+33) 4 89 87 70 60,
Courriel : v.weltin@agglo-casa.fr, Code NUTS : FRL03

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

I.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**

I.3) **COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

I.6) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

SECTION II : OBJET

II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** LOT 20 : TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS ET OUVRAGE D'ART SUR LA SECTION S4 ENTRE LES GIRATOIRES PROVENCE ET WEISWEILLER
Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 45200000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Travaux

II.1.4) **Description succincte :** L'objet du présent marché est la réalisation des travaux du Bus-Tram, Bus à Haut Niveau de Services, reliant la commune d'Antibes à Sophia Antipolis, pour le compte de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA). Ces travaux sont réalisés sur les domaines publics et privés du territoire des communes d'Antibes, de Biot, de Valbonne et de Vallauris, de la CASA et du CD06 ainsi que sur les terrains privés des riverains du projet. Ce marché s'inscrit dans une procédure d'allotissement de l'opération Bus-Tram, décomposée en lots séparés, certains étant déjà réceptionnés ou en cours d'exécution. Le lot concerné porte sur des Travaux VRD et OA sur le secteur S4 entre les giratoires Provence et Weisweiler. Il fait l'objet d'une tranche ferme, objet du marché, et de 4 tranches optionnelles. A titre indicatif, la date prévisionnelle de commencement d'exécution des travaux est fixée début juillet 2023 avec un démarrage de la période de préparation en mars 2023.

II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 9 623 441,30 euros

II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Terrassement, Voirie

SECTION II : DESCRIPTION

OBJET : LOT 20 : TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS ET OUVRAGE D'ART SUR LA SECTION S4 ENTRE LES GIRATOIRES PROVENCE ET WEISWEILLER

II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 45200000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45233120

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45112500

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45112600

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Alpes-Maritimes - Antibes

II.2.4) Description des prestations : Les travaux, objet de la présente consultation, concernent des travaux de voirie et réseaux divers et ouvrages d'art sur la section S4 entre les giratoires Provence et Weisweiler

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre au vu du mémoire technique / Pondération : 40

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 9 623 441,30 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Informations sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Terrassement, Voirie

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : • Lettre de candidature DC1 ou équivalent ; • Déclaration du candidat DC2 ou équivalent ; • Renseignements et documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics au titre des articles R2142-5 à R2142-14 du Code de la Commande Publique et de l'arrêté du 22 mars 2019.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Niveau minimum de capacité : le chiffre d'affaires annuel du candidat doit être au moins égal à 10 (dix) millions d'euros pour le Groupement, dont 50% pour le mandataire.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Les CV de l'équipe d'encadrement - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution du maître d'ouvrage pour les travaux les plus importants et a minima : o Pose de réseaux AEP o Pose de réseaux Eaux Pluviales o Terrassements o Mise en œuvre d'enrobés o Construction de pont de plus de 50 m de portée, en milieu urbain et circulé Les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Qualifications : Chaque candidat ou en cas de groupement au moins l'un des membres du groupement devra bénéficier des qualifications suivantes ou équivalentes : Qualifications FNTP ou équivalentes : 1131 ; 2321 ; 2531 ; 2532 ; 3321 ; 3421 ; 5116 ; 5143 ; 5161 ; 7141 1 – Ouvrages d'art et ouvrages industriels 11 Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier béton) 113 Ouvrages de technicité courante 1131 Ouvrages de technicité courante 2 - Préparation des sites, fondations et terrassements : 23 Ouvrages en terre, terrassements 232 Travaux de terrassements courants 2321 En milieu urbain 3 - Voiries, Routes, Pistes d'aéroport : 33 – Autres trafics (TC <4, y compris travaux de VRD) : 332 Revêtements en matériaux enrobés 3321 Enrobés classiques 34 Chaussées urbaines Revêtements en matériaux enrobés 3421 Revêtements en matériaux enrobés classiques 5 - Eau, assainissement, et autres fluides : 51 Construction en tranchée de réseaux d'eau, d'assainissement 514 Construction de réseaux gravitaires en milieu urbain : 5143 Profondeur de tranchée ≤ 3,50m en présence de nappe phréatique ou 3,50m < profondeur de tranchée ≤ 5,50m hors nappe phréatique 516 Pose de canalisations gravitaires de toutes sections : 5161 DN > 600mm 7 – Travaux spéciaux : 71 Travaux liés à la construction d'ouvrages d'art et d'équipement industriel 714 Manutention lourde 7141 Manutention de haute technicité (Ripage, poussage, hissage, vérinage)

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

Liste et brève description des règles et critères :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Les groupements ne peuvent changer de composition entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché public. Si le marché est attribué à un groupement, la forme que devra revêtir le groupement attributaire du marché est la forme du groupement solidaire.

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant huit ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.6) Enchère électronique :

- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**
22 juillet 2022 - 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :**
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
Le délai global du marché public est de 36 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux. Le lot 20 fait l'objet d'une tranche ferme : Travaux VRD et OA sur le secteur S4 au niveau du giratoire Provence, y compris travaux de construction de l'autoport, et de la rue des Trois Moulins et de 4 tranches conditionnelles : - to1 : Travaux VRD pour la reconstitution riveraine Burger King, - to2 : Travaux VRD pour la reconstitution riveraine Citroën, - to3 : Travaux VRD pour les travaux de la section 4 entre les giratoires de Provence et de Weisweiler, giratoires non compris, - to4 : Travaux VRD pour les travaux de la section S4 au droit du giratoire Weisweiler. Conformément à l'article R 2151 8 du code de la commande publique, les variantes sont autorisées uniquement sur les parties d'ouvrages suivants : -Variante 1 : Soutènement et parement matricé de la rampe et de la culée de l'autoport (y compris par exemple avec solution avec procédé de type mod-bloc ou équivalent par exemple) -Variante 2 : Structure du tablier de l'ouvrage d'art (y compris par exemple remplacement des poutres acier par des poutres béton, ouvrage pré-contraint ou post-contraint, etc) -Variante 3 : Dispositifs de retenue et garde-corps de l'ouvrage d'art Il s'agit, ici, de trois propositions de variantes différentes. Dans le cadre de ces trois variantes proposées, il sera possible au candidat de combiner les trois solutions. Les variantes sont des modifications proposées par le candidat par rapport aux spécifications prévues dans la solution de base décrite dans les documents de consultation. Le candidat devra respecter les exigences minimales suivantes : -La durée du marché -Les dispositions administratives et financières, -La description de la variante, à savoir : Le candidat justifie dans son offre que la variante proposée est a minima équivalente à la solution de base, techniquement et économiquement, Le candidat ne modifie pas les interfaces avec les autres postes techniques. Chaque proposition variante devra être accompagnée d'un descriptif précis des prestations et présentée sur un ATTRI 1 et des pièces financières à part. Aucune autre variante n'est autorisée. Conformément à l'article R2132-2 du Code de la Commande publique, l'entité adjudicatrice met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr. Identifiant : Ca-Sophia-Antipolis_06_20220628w2_01 En application de l'article R 2132-7 du Code de la Commande publique, les documents requis des candidats sont obligatoirement transmis par voie électronique. En conséquence, les candidats sont tenus de transmettre leurs plis par dépôt électronique qui s'effectue exclusivement sur le site <https://www.marches-securises.fr> et avant le jour et l'heure limites inscrits dans le règlement de la consultation. L'Heure limite retenue pour la réception du pli correspondra au dernier octet reçu. Présentation des dossiers et formats des fichiers : Les candidats devront transmettre dans un envoi unique : Les justificatifs de candidature dans un fichier intitulé " Candidature.Zip ". A cette première étape de la consultation, seul le dossier de candidature (= sans le dossier d'offre) est à transmettre. Les sous-critère du critère valeur technique sont : A) Gestion de projet : organisation du groupement, Coordination et synthèse, suivi financier, planification, noté sur 11 B) Phasage et exploitation sous chantier, noté sur 11 C) Qualité de réalisation, noté sur 10 D) Sécurité, noté sur 4 E) Environnement, noté sur 4
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**
Tribunal administratif de Nice, 18 avenue des Fleurs - CS 61039, 06050, NICE, F, Téléphone : (+33) 4 92 04 13 13, Courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>
- VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**
Tribunal administratif de Nice, 18 avenue des Fleurs - CS 61039, 06050, NICE, F, Téléphone : (+33) 4 92 04 13 13, Courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>
- VI.4.3) **Introduction de recours :**
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Un référé pré contractuel (articles L.551-1 à L.551-4, L.551-10 à L.551-12, R.551-1, et R.551-3 à R.551-6 du code de justice administrative), avant la signature du marché public ; - Un référé contractuel (articles L551-13 à L551-23, et R551-7 à R551-10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas ; - Un recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé suspension (article L.521-1 du code de justice administrative) ; - Un recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. N°358994. Le code de Justice Administrative français et la décision du Conseil d'Etat sont consultables sur le site : <http://www.legifrance.gouv.fr>.
- VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**
Tribunal administratif de Nice, 18 avenue des Fleurs - CS 61039, 06050, NICE, F, Téléphone : (+33) 4 92 04 13 13, Courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**
29 juin 2022

Eléments de facturation :

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 24060058500014

Libellé de la facture : CTE AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS Les Genêts 449, route des Crêtes BP 43, F-06901 Sophia Antipolis Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 22 juillet 2022

Objet de l'avis : lot 20 : travaux de voirie et réseaux divers et ouvrage d'art sur la section s4 entre les giratoires provence et weisweiler

Nom de l'organisme : Cté Agglomération Sophia Antipolis

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

